



SYNDICAT NATIONAL DES AGENTS DES DOUANES CGT
Sections de Montpellier - Perpignan - Midi-Pyrénées & DNSCE

Montpellier, le 7 février 2020

Monsieur le Président,

Depuis le 05 décembre, nous sommes, avec beaucoup d'autres corps de métiers en lutte contre le projet de réforme des retraites car ce que l'on veut imposer, sans entendre le peuple qui le refuse, n'est que la destruction pure et simple de notre système commun de répartition solidaire, inter-générationnel, primordial pour nos aînés, pour nous et pour nos enfants.
L'individualisation des droits est toujours le début de la fin du droit.

On ne doit pas accéder à la retraite dans l'anti-chambre de la mort. Quand on sait que l'espérance de vie en bonne santé est de 64 ans nous revendiquons de pouvoir partir à la retraite avec une pension digne et, au terme d'une vie au travail de plus en plus usante, d'en profiter un peu.
Nous ne voulons pas de la retraite pour les invalides comme Bismarck conçut au XIXème siècle la retraite pour les morts.

Au-delà des retraites, les décrets déclinant la loi dite « de transformation de la fonction publique » tombent les uns après les autres pour achever le détricotage des conquises du Conseil National de la Résistance.
C'est un nouveau « modèle » de société qu'on veut nous imposer de force et que nous refusons.

Dans le cadre du dialogue social dit « rénové », vous nous imposez autoritairement la disparition du paritarisme avec les nouvelles Lignes Directrices de Gestion (cette année la mobilité, mais l'an prochain les tableaux d'avancement et les listes d'aptitude), le détachement d'office en cas d'externalisation des missions, l'extinction de la catégorie active, les ruptures conventionnelles, l'indemnité de départ volontaire, le maintien du gel du point d'indice jusqu'en 2022 et la liste n'en finit plus.

Et comme si cela ne suffisait pas, le gouvernement a fait appel à Monsieur Gardette.
Le ministre justifie ces réformes par les économies budgétaires attendues et invoque une nécessaire libéralisation des entreprises « carcan administratif ». Nous sommes cependant en droit de nous poser la question de l'efficacité de ce projet et de sa contribution à l'intérêt général.
Le diagnostic est sans appel : le ministre détruit un réseau qui fonctionne pour une opération aux multiples inconnues entraînant au passage un manque à gagner considérable pour les finances de l'État.

Cette réforme n'est plus simplement une centralisation du recouvrement. Elle s'est mutée en un transfert de taxes incluant la gestion et le contrôle qui, sournoisement, se traduit par une perte complète de compétences, inédite pour la douane, qui met en péril l'administration des douanes dans son ensemble.

Alors Monsieur Canal, que faites-vous, vous en tant que Directeur Interrégional des Douanes d'Occitanie ? Vous nous l'avez dit, vous êtes aux ordres de la DG et donc du gouvernement. En tant que douanier, vous devriez plutôt avoir à cœur de défendre vos collègues dans les services qui se battent au quotidien pour que la Douane reste un service public au service des usagers et de tout citoyen.

La simple mise en œuvre des missions est aujourd'hui devenue difficile du fait du manque d'effectif chronique.

Nos collègues ne se retrouvent plus dans ce contexte de perpétuels changements sans accompagnement ni cap défini. Le recrutement d'un psychologue gagé sur la suppression d'un emploi n'y change évidemment rien.

C'est la deuxième fois en deux ans que vous nous présentez un PAE indécent et rempli de mensonges. Vous nous annoncez des créations d'emplois alors que le décompte montre une fois encore des services AG/CO sacrifiés et des services SURV en difficulté pour accomplir l'ensemble des missions. Ce n'est que la mise en musique d'une logique purement budgétaire qui ne tient aucun compte de la réalité des missions et de la charge de travail.

Alors oui, pour la deuxième année consécutive nous affirmons que vous êtes complice de meurtre : co-fossoyeur de la douane et co-naufrageur de la fonction publique dont un gouvernement dogmatique et sourd est l'instigateur.